

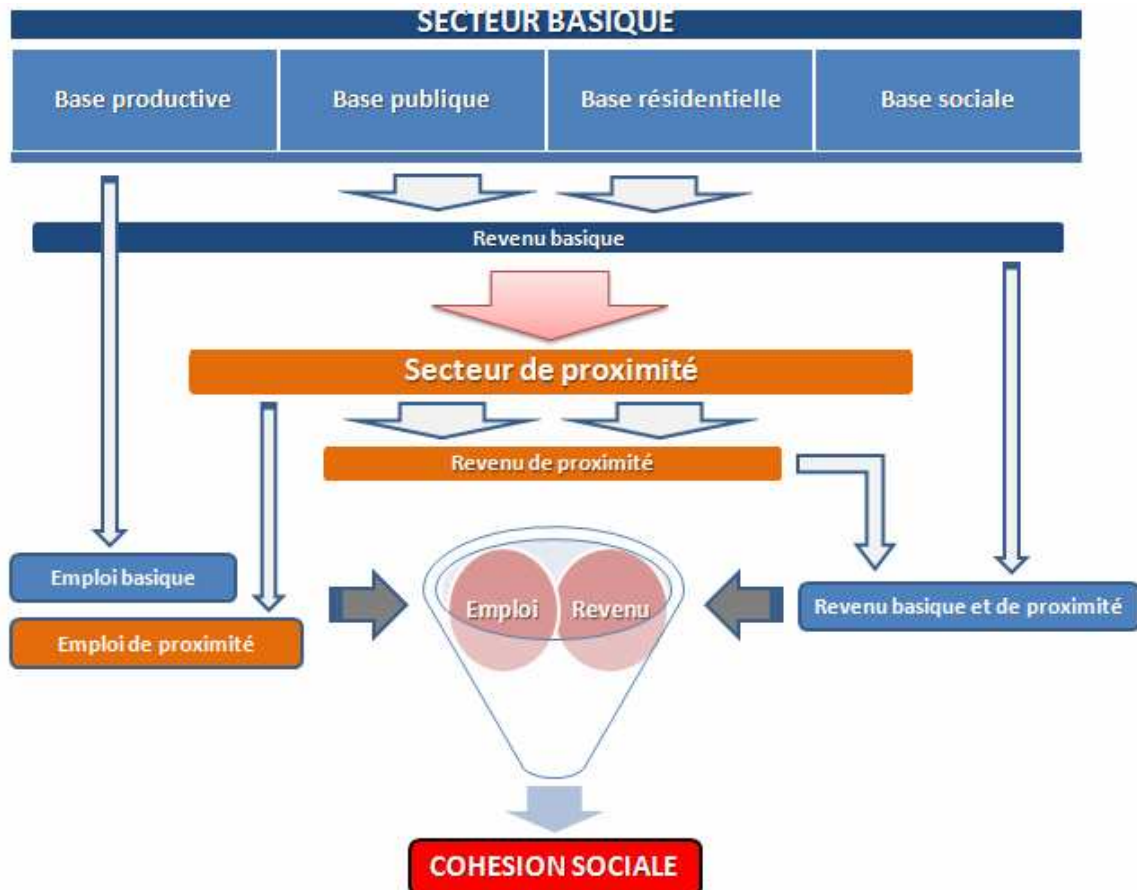
L'Économie de Proximité et sa place dans les politiques régionales

Qu'appelle-t-on économie de proximité ?

L'économie de proximité se compose de secteurs d'activité créant de la richesse à usage local. Elle est essentiellement tournée vers la satisfaction des besoins des populations présentes sur le territoire. Son développement dépend de la propension des populations résidentes, ponctuelles et des acteurs locaux à produire et consommer localement. L'économie de proximité regroupe majoritairement des entreprises artisanales et commerciales, des structures de l'économie sociale et solidaire et des PME/TPE à ancrage local. Elle représente entre 45 et 80 % de l'emploi sur les zones d'emploi de Rhône Alpes.

Des économistes français comme Laurent Davezies ou Bernard Pecqueur ont démontré, à travers leurs analyses sur l'économie de proximité, que les mécanismes du développement territorial obéissent à des logiques radicalement différentes de celles du développement macro-économique. A l'échelle locale, la croissance du PIB ne se traduit pas nécessairement par du développement économique, de la création de richesses locales et d'emplois. Le revenu semble être une donnée pertinente pour comprendre le développement d'un territoire. Celui-ci ne dépend en effet pas uniquement de sa capacité de production, mais aussi de son aptitude à capter des revenus de façon la plus équilibrée possible et à les redistribuer localement sous forme de dépenses de consommation courante. Ces économistes distinguent notamment quatre moteurs de développement, issus des revenus productifs, résidentiels, publics et sociaux. Ces quatre moteurs alimentent la vitalité de l'économie de proximité.

Au-delà d'un bon équilibre entre les moteurs du développement, l'économie de proximité se nourrit des revenus de l'économie productive, mais la renforce aussi, en contribuant au maintien d'entreprises industrielles. La présence de services à la population, et notamment de services publics, la qualité de vie, les emplois des conjoints des entreprises productives sont autant de facteurs d'ancrage des entreprises industrielles.



Source : OPC d'après Laurent Davezies

Ils ont également montré qu'au niveau national, la crise a eu pour conséquence une augmentation des inégalités entre territoires en matière d'emploi; les grandes métropoles concentrent de nombreux atouts en terme de compétitivité et développent des activités et des emplois dans le tertiaire supérieur : banques, santé, communication, TIC...alors que les autres territoires subissent plus fortement la déprise économique. Parmi ceux-ci, si les territoires résidentiels ou touristiques ont été jusqu'à présent relativement épargnés, les petits bassins d'emplois industriels sont ceux qui subissent les plus fortes conséquences de la crise.

Si la dépendance à un seul moteur est risquée, la combinaison des moteurs productifs, résidentiels, publics et sociaux permet aux territoires de bénéficier d'amortisseurs pour rebondir. Ainsi il ne s'agit en aucun cas de proposer un modèle unique de développement aux territoires, mais bien de les inciter à trouver chacun une combinaison entre ces 4 moteurs plus favorable à la création d'emplois au niveau local, et à un développement équilibré des territoires au niveau régional.

Cinq grandes familles de modèles de développement en région Rhône-Alpes

Structure des moteurs de développement et modèle de développement des ZE de Rhône-Alpes en 2006 (en indice, moyenne des ZE françaises = 100)

| | Base productive | Base publique | Base sociale | Base résidentielle | Pensions de retraite | Dépenses touristiques | Revenus "dortoirs" | Modèle de développement |
|-------------------------------|-----------------|---------------|--------------|--------------------|----------------------|-----------------------|--------------------|--------------------------------|
| Annecy | 112 | 85 | 91 | 101 | 83 | 112 | 97 | Profil équilibré |
| Bourg-en-Bresse | 99 | 88 | 109 | 99 | 104 | 47 | 126 | Profil équilibré (dortoir) |
| Valence | 93 | 87 | 103 | 103 | 98 | 91 | 103 | Profil équilibré |
| Annonay | 120 | 97 | 108 | 93 | 104 | 44 | 104 | Productif |
| Oyonnax | 146 | 67 | 103 | 91 | 75 | 45 | 144 | Productif (dortoir) |
| Grenoble | 145 | 120 | 99 | 86 | 90 | 71 | 75 | Productivo-public |
| Lyon | 141 | 121 | 108 | 84 | 92 | 25 | 104 | Productivo- public |
| Villefranche-sur-Saône | 163 | 115 | 107 | 79 | 89 | 51 | 71 | Productivo- public |
| Ambérieu-en-Bugey | 152 | 76 | 113 | 85 | 96 | 61 | 75 | Productivo-social |
| Bourgoin-Jallieu | 166 | 94 | 116 | 78 | 85 | 30 | 100 | Productivo-social |
| Vienne – Roussillon | 140 | 106 | 111 | 85 | 99 | 51 | 82 | Productivo-social |
| Chambéry | 94 | 110 | 99 | 101 | 100 | 86 | 97 | Public |
| Mâcon | 109 | 112 | 104 | 95 | 100 | 66 | 97 | Public |
| Montélimar | 74 | 62 | 98 | 112 | 100 | 125 | 107 | Résidentiel (tourisme) |
| Vallée de l'Arve | 87 | 28 | 79 | 119 | 57 | 153 | 176 | Résidentiel (dortoir-tourisme) |
| Aubenas | 32 | 67 | 66 | 133 | 77 | 342 | 34 | Résidentiel (tourisme) |
| Chablais | 46 | 64 | 79 | 126 | 71 | 251 | 86 | Résidentiel (tourisme) |
| Maurienne | 52 | 51 | 64 | 130 | 61 | 314 | 74 | Résidentiel (tourisme) |
| Mont Blanc | 33 | 45 | 58 | 138 | 49 | 339 | 93 | Résidentiel (tourisme) |
| Tarentaise | 36 | 54 | 57 | 137 | 47 | 360 | 75 | Résidentiel (tourisme) |
| Genevois Français | 85 | 77 | 133 | 97 | 93 | 93 | 85 | Social |
| Romans-sur-Isère | 98 | 83 | 117 | 97 | 106 | 28 | 132 | Social (dortoir) |
| Roanne | 111 | 104 | 113 | 92 | 124 | 35 | 81 | Social (retraite) |
| Saint-Étienne | 100 | 100 | 112 | 96 | 107 | 46 | 109 | Social |
| Moyenne ZE Rhône Alpes | 116 | 100 | 102 | 95 | 91 | 85 | 95 | |

Source : Estimations OPC d'après Insee (DADS, Fichiers migrations domicile-travail, Recensement rénové), Direction Générale des Impôts et Ministère du Tourisme

La réalisation de diagnostics économiques intégrant un volet économie de proximité, ou de diagnostics spécifiquement sur l'économie de proximité est recommandée en amont de la préparation des contrats ou au cours de la vie d'un contrat. La méthodologie de conduite de ces diagnostics territoriaux intégrera **des indicateurs utiles à la mesure des moteurs de développement.**

Le premier cahier de l'économie de proximité identifie ces indicateurs. A titre d'exemple :

- le potentiel de captation (revenus du territoire rapportés à la population résidente),
- l'effet multiplicateur en emploi (revenus du territoire rapportés au nombre d'emplois de l'économie de proximité)
- le taux de couverture en emplois de proximité (rapport entre le nombre d'emplois de proximité et la population résidente)
- flux domicile-travail, migrations résidentielles, flux touristiques

...

La place de l'économie de proximité dans les politiques régionales

Avec plus de 100 000 entreprises de moins de 10 salariés, près de 104 000 entreprises artisanales, plus de 87 000 commerces, et 23 000 structures de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives et mutuelles), l'économie de proximité concerne une part prépondérante des acteurs économiques et des emplois rhônalpins : entre 45 et 80% de l'emploi sur les territoires. Elle est présente sur tous les territoires : urbains, périurbains ou ruraux, plaine, vallée ou montagne ; 97% des communes rhônalpines accueillent au moins une entreprise artisanale.

L'économie de proximité joue un rôle majeur dans l'intégration des jeunes dans l'emploi, quelque soit leur niveau de qualification : l'artisanat est le premier secteur d'accueil des jeunes en apprentissage, avec 13 500 contrats apprentissage enregistrés chaque année, soit plus d'un contrat sur deux signés dans le secteur de l'artisanat. L'économie sociale et solidaire accueille largement les publics éloignés de l'emploi ou discriminés, notamment via les structures d'insertion par l'économie, les coopératives d'entrepreneurs et le monde associatif. Les jeunes actifs sont par ailleurs de plus en plus attirés par le secteur et portent une forte dynamique de création et d'entrepreneuriat solidaire.

L'économie de proximité constitue un facteur d'attractivité et de compétitivité des territoires, levier essentiel pour la réindustrialisation et la relocalisation des activités : la présence sur un territoire d'un tissu d'entreprises artisanales, de commerces et de services aux entreprises, mais également de services (marchands et non-marchands) pour l'entrepreneur, le salarié et leurs familles, sont des critères déterminants les choix de localisation des entreprises. L'économie de proximité accompagne donc la production industrielle, elle ne s'y oppose pas. Les innovations développées dans certaines activités de l'économie de proximité peuvent être un appui important pour le développement d'activités productives et exportatrices.

L'économie de proximité est également un enjeu de la transition énergétique : l'augmentation des coûts du pétrole, et donc du transport de marchandises qui utilise massivement cette énergie, fait envisager sous un jour nouveau pour nombre d'acteurs économiques le « produire en France » et les marchés locaux. Cette préoccupation rencontre les nouvelles tendances de consommation (consom'acteurs, achat local et circuits courts...), traduisant le besoin de nos concitoyens d'être rassurés sur l'origine des produits, de consommer à faible coût et de meilleure qualité, et de redonner du sens aux échanges économiques.